

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD — Valérie PILLOUX - Patrice MAILY – Valérie LACROIX – – Jean-Marc DURY – Vincent FENEON – Vincent AUPECLE – Hubert FENEON – Paul SAGE – Anne-Marie LAVEDER- Jean-Marie JOBARD

Procurations : Laurent LACROUTE à Jean-Marie JOBARD
Serge BERTILLOT à Valérie LACROIX

Absence : Marie-Pascale ALLOIN -
Secrétaire de séance : Valérie PILLOUX

Date de convocation : 22 juin 2012

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2012, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Participation au FSL : Le Conseil Municipal accepte le paiement de la cotisation au Fond Solidarité Logement pour un montant de 176.05 euros (la commune a bénéficié de la garantie de ce fonds).

14 voix pour

2/ Cotisation Refuge Fourrière : Le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement de la cotisation de 280 euros au bénéfice du refuge de Gueugnon pour la récupération des animaux errants.

12 voix pour, 2 abstentions

3/ Subvention au Conseil Général dans le cadre des amendes de Police : Le Conseil Municipal sollicite une aide au titre des amendes de police pour sécuriser un carrefour dangereux débouchant sur une départementale.

14 voix pour

4/ Contrat à Durée Déterminée : Le Conseil Municipal reconduit les contrats de travail de Mme Angélique MARTIN au poste de surveillance à la cantine et à la garderie périscolaire et de Mme Nathalie PEUTOT au poste d'accompagnatrice dans le bus communal.

14 voix pour

5/ Participation Assainissement Collectif : Suite à la modification de la loi, le Conseil Municipal institue la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) pour tous les habitants se raccordant et utilisant cet assainissement collectif. A compter du 1^{er} juillet 2012, la PAC est fixée à 600 euros par raccordement payable en une fois.

14 voix pour

6/ Don Musicales en Vert Pré : Le Conseil Municipal accepte le don par chèque de 300 euros de « Musicales en Vert Pré » permettant des aménagements dans le « Chemin des Loups ».

14 voix pour

7/ Achat matériel communal : Le Conseil Municipal décide d'acheter :

- Une échelle pliable chez Audinov pour la somme de 440 euros TTC.
- Une remorque pour la voiture communale chez Ducharne pour un montant de 1 000 euros TTC.

14 voix pour

Divers :

1/ Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais : Présentation orale par André TREMEAUD du compte rendu des volumes consommés et des pertes en eaux.

2/ Container à ordures ménagères : Un aménagement en terre-plein route de La Clayette sera effectué.

3/ Ecole : matériel pour enfant handicapé : Dégagement de l'accès au WC handicapé dans l'école et achat d'un matelas pour 150 euros pour la rentrée de septembre 2012.

4/ Aménagement accès à l'église pour handicapé : Suite à une demande écrite, le Conseil Municipal va solliciter l'avis d'un organisme spécialisé.

5/Bâtiment Evêché : Suite à un appel téléphonique de l'Evêché qui a décidé la mise en vente du bâtiment de l'école Notre Dame, le Conseil Municipal décide après discussions et réflexions, de lui faire une réponse écrite indiquant l'intérêt de la commune pour ce bien, mais également son manque de moyens financiers pour l'acheter et le rénover.

6/ Jardin du Souvenir : un socle en granit « Noir Afrique » sera installé pour permettre la pose des plaques en bronze nominatives des défunts (devis en cours).

7/ Enveloppes postales : un courrier sera envoyé au représentant de la Poste afin de connaître la raison du retrait des enveloppes illustrées de la commune de Saint Julien de Civry.

8/ Pneus du bus : Le Conseil Municipal décide de changer les « pneus avant » du bus communal (devis en cours).

9/ Travaux chez particulier : il est rappelé que tous les travaux extérieurs sur une habitation justifient une déclaration préalable en Mairie (toiture, ouverture de fenêtres, de portes.....).

10/ Micro crèche : Paul SAGE, responsable des bâtiments signale une nouvelle fois le mauvais fonctionnement des rideaux intérieurs. Un courrier sera adressé à la société BERGER.

11/ Pique-Nique Communal : En raison des contraintes agricoles et des nombreuses réunions familiales de fin juin l'affluence des années antérieures n'a pas été la même en 2012 malgré une bonne météo.

Il est donc décidé de fixer le pique-nique communal de 2013 le dimanche 7 juillet au « Pont de Pierre ».

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 27 juillet à 20h30 à la salle de la Mairie